

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société d'études thanatologiques de Suisse romande (SET) du 21 novembre 2019

Lieu de la rencontre : Atelier de Virginie Rebetez, photographe, Mont-Repos, Lausanne

Membres présents : Marc-Antoine Berthod (présidence, PV), António Magalhães de Almeida, Virginie Rebetez.

Excusés : Alain Besse, Philippe Bonvin, Rita Bonvin, Didier Clivaz, Chantal de Schoupelnikoff, Stefania Lemièr – De Vita, Monique Luisier, Aurélie Masciulli, Alix Noble, Odette Renée Saviez.

Date et heure de la rencontre : Jeudi 21 novembre 2019, 18h45 à 19h30

Ordre du jour

1. PV de l'AG du 6 décembre 2018
2. Rapport du Président
3. Comptes au 30 septembre 2019
4. Fixation des cotisations
5. Vérification des comptes
6. Election du comité
7. Calendrier des activités
8. Divers

Marc-Antoine Berthod souhaite la bienvenue à tout le monde.

1. PV de l'AG du 6 décembre 2018

Le PV de l'AG 2018 est accepté sans commentaire particulier et est donc accepté.

2. Rapport du Président

Les événements de l'année démarrent généralement avec son Assemblée générale. A l'automne 2018, nous avons eu notre AG au restaurant le Poco Loco à Lausanne sur le thème du Mexique avec la projection d'un film et un commentaire sur l'organisation de la fête des morts par Alexandre Pillonel et Marc-Antoine Berthod.

Il est également évoqué le 4^{ème} Festival Toussaint's mis sur pied par l'association Deuil's et Alix Noble, à l'Espace culturel des Terreaux et l'Eglise St-Laurent avec la collaboration de la SET. Les informations relatives à cette manifestation sont évoquées dans le PV de l'AG 2018.

Le Président fait ensuite état de plusieurs départs au sein du comité après plusieurs années d'activités et évoque la nécessité pour la suite de recruter de nouveaux membres. Plusieurs projets ont en effet été évoqués lors des séances de comité – 4 durant l'année 2019 – mais les forces manquent actuellement pour les porter. L'objectif pour les années à venir est de solliciter de nouvelles personnes pour rejoindre le comité. Une 'rénovation' du site internet est prévue à cet effet durant l'année 2020.

3. Comptes

Rapport du trésorier de la SET, António Magalhães de Almeida

La comptabilité de l'association a été facile à tenir, car comme évoqué par Marc-Antoine plus tôt, nous n'avons pas organisé un grand événement. Si on décortique les comptes, voici ce que nous pouvons en dire :

- en termes de dépenses, la SET a financé un événement (partenariat avec Toussaint'S).

Les personnes intéressées par la comptabilité peuvent se référer aux documents présentés lors de l'AG. Le trésorier se représente au comité pour une nouvelle année (2020) sous réserve d'approbation des comptes par la vérificatrice et le vérificateur des comptes.

Comptes généraux et situation générale de la SET

La SET possède au 30 septembre 2019 dispose d'une fortune de 13'394.88 CHF. Cotisation 30, 8 à 20,

La comptabilité de l'association a été vérifiée et approuvée Odette-Renée Savioz et Didier Clivaz. Elle et il proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier et à la vérificatrice et au vérificateur. La proposition a été acceptée.

4. Fixation des cotisations

Le montant actuel de la cotisation – qui se monte à 40 CHF par membre (institutionnel ou individuel) – est revalidé à l'unanimité. De l'avis général, ce montant n'est pas trop élevé et permet la participation de toute personne intéressée. A l'unanimité, les cotisations restent fixées à Fr. 40.- / an.

5. Vérification des comptes

Les vérificateurs des comptes, Odette-Renée Savioz et Didier Clivaz, absents ce jour, ont envoyé une lettre nous avisant de l'approbation des comptes. Ils proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier et aux vérificateurs. La proposition a été acceptée. Ils félicitent le trésorier pour l'excellente tenue des comptes. Ils sont d'accord de renouveler leur mandat.

Sierre, le 5 novembre 2019

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE LA SET

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des pièces comptables qui nous ont été présentés par le caissier, M. Antonio Magalhaès de Almeida.

La comptabilité du 30.09.2018 au 30.09.2019 est précise, clair et exacte !

La fortune de la société s'élève à Frs : 13'394.88

MERCI à notre fidèle ministre des finances pour l'excellente tenue des comptes.

Nous vous proposons d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et vérificateurs.

Didier Clivaz



OdetteRenée Savioz



6. Election du comité

Cinq membres du comité (Marc-Antoine Berthod, Alain Besse, Alix Noble Burnand, António Magalhães de Almeida, Aurélie Masciulli) se représentent pour une nouvelle année. Chantal Montandon se retire. Toutes les personnes sont élues par l'assemblée par acclamation et avec remerciements.

7. Calendrier des activités

L'objectif de l'année 2020 est de recruter de nouveaux membres au sein du comité et de relancer le site internet www.penserlamort.ch.

L'idée de proposer un prix de la Société d'études thanatologiques sera aussi explorée, prix qui pourrait être décerné lors des Assises de la mort qui devraient se tenir en 2021 sur le canton de Vaud. Le principe est accepté et sera élaboré ensuite en comité.

8. Divers

Aucun.

La séance est levée à 19h30.